



00257

**LETTRE CIRCULAIRE N° /MESRS - SG**

En application des délibérations du Conseil des Ministres du jeudi 14 juillet 2011 :

- Les activités pédagogiques sont suspendues dans les structures publiques d'Enseignement Supérieur sauf à l'IPR/FRA et à l'ISFRA. Les examens en cours à l'IUG et à la FSJP, se poursuivront **jusqu'au 30 juillet 2011.**
- Les enseignants de l'Enseignement Supérieur sont mis en congé statutaire du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2011.

Fait à Bamako, le 19 juillet 2011

Le Ministre



**Madame SIBY Ginette BELLEGARDE**

**Chevalier de l'Ordre National**